

- temporaires, électromécaniques
- toute combinaison possible de ces éléments
- des observateurs (humains ou électromécaniques) aux installations faisant l'objet de restrictions (parcs de chars, aéroports)
- des observateurs (humains ou électromécaniques) dans les zones critiques (zones frontalières, champs d'engins balistiques intercontinentaux)
- équipes mobiles d'inspection

Mesures de non-ingérence

- engagements de ne pas nuire à l'emploi des moyens techniques de vérification pour confirmer le respect de divers traités et engagements

Mesures de comportement

- mesures visant à réduire le risque d'une guerre déclenchée par un comportement inutilement agressif ou provocateur, à petite échelle (le meilleur exemple est «l'Accord pour la prévention des accidents en haute mer et au-dessus de la haute mer»)

Mesures de contrainte

- mesures de restriction du personnel (gel et réduction des effectifs)
- restrictions des manœuvres et des mouvements, limitant ou interdisant les exercices ou les mouvements d'envergure de forces militaires
 - dans les zones critiques
 - avec certains types de matériel
 - faisant appel à des effectifs dépassant une certaine limite
 - dépassant un certain nombre d'exercices ou de mouvements dans l'année
- restriction ou interdiction de certains types menaçants d'essais d'armes (multiples lancements d'essai d'engins balistiques intercontinentaux, exercices d'envergure de bombardiers, vols d'essai de corps de rentrée manœuvrables)
- restrictions du matériel, limitant ou interdisant certains types ou certaines quantités de matériel (souvent) «offensif» comme le matériel de pontage et les avions d'attaque
- zones dénucléarisées où les vecteurs nucléaires sont interdits

C – Mesures déclaratoires

- catégorie controversée qui, si elle figurait dans cette analyse générale des mesures de confiance, comprendrait les déclarations de ne pas recourir en premier à la force et d'autres déclarations de bonnes intentions qui, par leur nature même, sont impossibles à vérifier ou à confirmer (si ce n'est pour le fait que certains événements ne se produisent pas)

Ayant plus ou moins résolu les problèmes de définition du renforcement de la confiance, nous nous sommes tournés vers les lacunes d'analyse des ouvrages publiés sur la question et, par déduction, sur les lacunes de la majorité des études théoriques sur le renforcement de la confiance. À partir d'un examen détaillé de la littérature, nous avons dégagé une liste de problèmes précis. Selon cette analyse, les ouvrages publiés sur le renforcement de la confiance et, d'une façon plus générale, la théorie dans ce domaine, présentent les problèmes fondamentaux suivants :

- 1 Les auteurs sont indifférents à la substance complexe, idiosyncrasique et apparemment très offensive de la politique de défense, de la doctrine militaire et du potentiel militaire classique de l'Union soviétique – ou ne veulent pas s'en préoccuper.
- 2 Il arrive souvent que les auteurs ne comprennent pas ou ne peuvent évaluer ce que l'Union soviétique et ses alliés du Pacte de Varsovie considèrent comme de réelles menaces militaires et comme des inquiétudes «légitimes».
- 3 Les auteurs négligent souvent d'effectuer, d'utiliser, d'inclure ou même de mentionner des analyses critiques détaillées de la véritable nature de l'équilibre militaire entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, de sa dynamique et des menaces que pose chaque camp – dans les faits aussi bien qu'éventuellement – pour l'autre et pour les tiers.
- 4 Les auteurs ne tiennent pas compte de divers facteurs – intérieurs et externes, unilatéraux et interactifs – qui influencent la politique militaire, en définissent le contexte historique, en expliquent le caractère contemporain et en déterminent la capacité de changement.

